



Les Fiches de l'Observatoire

Mars 2024 - n°182

Activité des équipements du réseau de lecture publique du Loir-et-Cher Bilan de l'année 2022

Ce tableau de bord a été réalisé dans le cadre de l'analyse des services à la population. Depuis une quinzaine d'années, l'Observatoire s'attache à évaluer le développement de la lecture publique en Loir-et-Cher. L'analyse s'appuie sur la base de données gérée par la Médiathèque départementale, qu'alimentent les rapports d'activité retournés chaque année par les structures du réseau. Les éléments fournis sont parfois partiels : les lacunes ou incohérences affectant les données (certaines structures ne renvoient pas leur rapport d'activité et les questionnaires peuvent être incomplets) rendent parfois difficile l'exploitation des informations statistiques. Le nombre de structures ayant renseigné les informations nécessaires à la construction des différents indicateurs est précisé dans les graphiques. La population prise en compte est la population légale au recensement de 2020 parue le 01/01/2023.

La nouvelle typologie mise en place en 2022 au niveau national marque une rupture de série empêchant de suivre l'évolution des indicateurs avant 2021. L'année 2022 sur laquelle repose ce bilan statistique est donc comparable uniquement avec les données de l'année précédente.

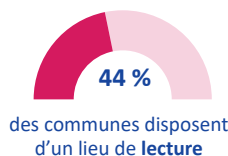
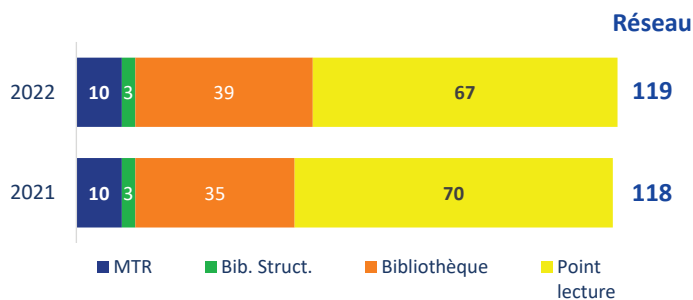
Un réseau de 119 structures à fin 2022

La **crise sanitaire du COVID-19** a largement impacté la fréquentation des lieux culturels et notamment des bibliothèques. **Depuis la mi-mars 2022, l'accès aux lieux culturels n'est plus conditionné** par la présentation d'un passe vaccinal ou sanitaire, ni par le port du masque ou le respect de jauges. Les bibliothèques ont ainsi vu revenir les usagers et **le nombre d'inscriptions a augmenté** de 16 % sur l'année 2022.

La **structure du réseau de lecture publique a légèrement évolué** en un an. Fin 2022, il est composé de 10 médiathèques « tête de réseau » (MTR), 3 bibliothèques structurantes, 39 bibliothèques (soit 4 de plus qu'en 2021) et 67 points lecture (3 de moins).

Au cours de l'année, le point lecture d'Orçay a fermé. Les bibliothèques de Maslives et Angé ont ouvert leurs portes et rejoint le réseau.

Nombre de structures composant le réseau



D'après source : Conseil départemental, MD situation au 31/12/2022

Le Plan départemental de développement de la lecture publique

Le **Conseil départemental de Loir-et-Cher** a adopté en 1999 un Plan départemental de développement de la lecture publique, régulièrement actualisé, qui prévoit la mise en place de **structures réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire**. Ce plan prévoit de développer des projets mutualisés avec les établissements des communes de plus de 10 000 habitants (Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay) autour de projets culturels concertés en ruralité.

Pour poursuivre la dynamique d'accompagnement et de structuration du réseau de lecture publique, le Conseil départemental a adopté un **nouveau Plan 2019-2026 en faveur de la lecture publique** autour de trois axes stratégiques, déclinés en actions :

Axe 1 : **Accompagner les territoires** face aux enjeux des **nouvelles pratiques culturelles**

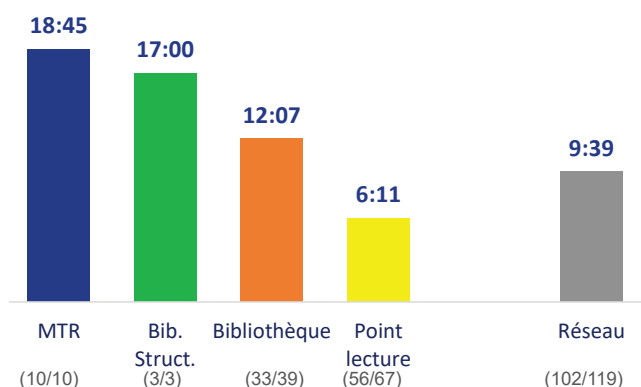
Axe 2 : **Accompagner l'innovation** en bibliothèque

Axe 3 : **Accompagner et former les usagers** aux nouvelles pratiques culturelles et numériques, **en particulier les publics fragiles**.

Les bibliothèques structurantes améliorent leurs conditions d'accueil

Sur l'ensemble du réseau, le **temps moyen d'ouverture hebdomadaire augmente légèrement (9h40 en 2022 contre 9h25 en 2021)** sous l'impulsion des bibliothèques structurantes **qui élargissent leurs horaires** d'une heure, atteignant 17h00 d'ouverture hebdomadaire en moyenne. **Les médiathèques « têtes de réseau »** restent les structures qui ont **la plus large amplitude horaire** : 18h45 en moyenne (stable). Les bibliothèques ouvrent leur porte 12 heures en moyenne dans la semaine, 6 heures pour les points lecture.

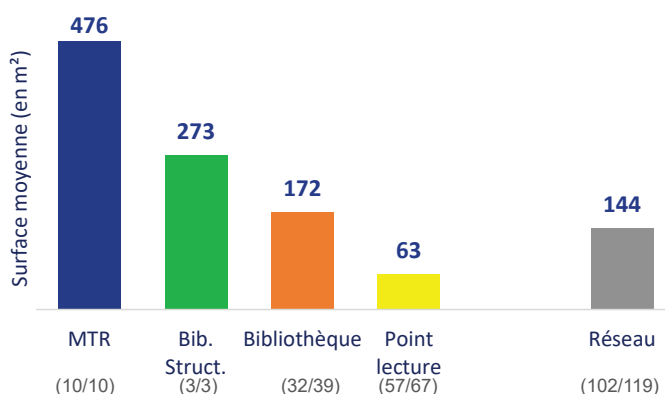
Temps d'ouverture hebdomadaire moyen par type d'équipement (en nb d'heures) en 2022



D'après source : Scrib 2022 - 102 structures ayant fourni l'information

La **surface moyenne de lecture reste stable dans le réseau (144m²)** mais varie fortement selon les types de structures. La taille moyenne des MTR avoisine 480 m² ; la moitié d'entre elles font plus de 500 m². La surface moyenne des bibliothèques structurantes augmente (+ 20 m²) et approche maintenant 300 m². Les surfaces des bibliothèques sont très variables : de 50 à 500 m². Les points lecture enregistrent une surface moyenne de 60 m², sans dépasser 150 m² pour le plus grand d'entre eux.

Surfaces moyennes selon le type d'équipement (en m²) en 2022



D'après source : Scrib 2022 - 102 structures ayant fourni l'information

Un accroissement des équipes et de la part des personnels formés dans l'année

En 2022 les structures ont renforcé leurs équipes (en hausse de 13 %) : **670 personnes animent le réseau**. Cet accroissement profite essentiellement aux plus grandes structures : **les médiathèques têtes de réseau bénéficient de 4 personnes supplémentaires en moyenne par structure**.

La **part des bénévoles a légèrement diminué, s'établissant à 88 %** en 2022 ; ils restent toutefois largement majoritaires dans la composition des équipes.

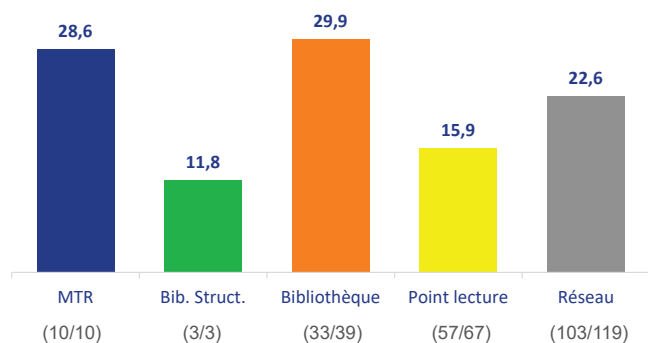
Le renouvellement des équipes a nécessité davantage de formations : **la part du personnel formé dans l'année augmente passant de 15 % en 2021 à 23 % en 2022**.

Les évolutions sont disparates selon les types de structures : **les plus petites sont nombreuses à avoir connu un renouvellement complet des équipes bénévoles suite à la crise sanitaire**. La part du personnel formé dans l'année double au sein des bibliothèques, et augmente de 3,3 points dans les points lecture. À l'inverse, elle régresse de 8,3 points dans les médiathèques têtes de réseau et de 1,3 point dans les bibliothèques structurantes.



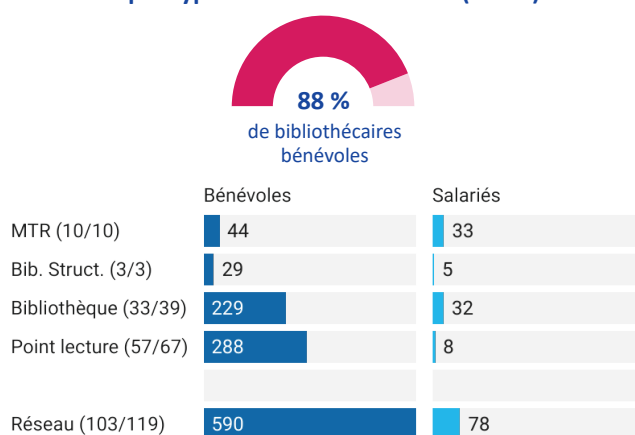
Formation interprofessionnelle réunissant personnels du social, de la petite enfance et des bibliothèques qui s'est tenue à la médiathèque de Mont-Près-Chambord

Part des personnes formées dans les équipes au cours de l'année 2022 selon le type d'équipement (en %)



D'après source : Scrib 2022 - 103 structures ayant fourni l'information

Répartition des salariés et des bénévoles par type de structure en 2022 (en nb)



D'après source : Scrib 2022 - 103 structures ayant fourni l'information

Les collections du réseau sont stables avec 671 000 documents à disposition du public

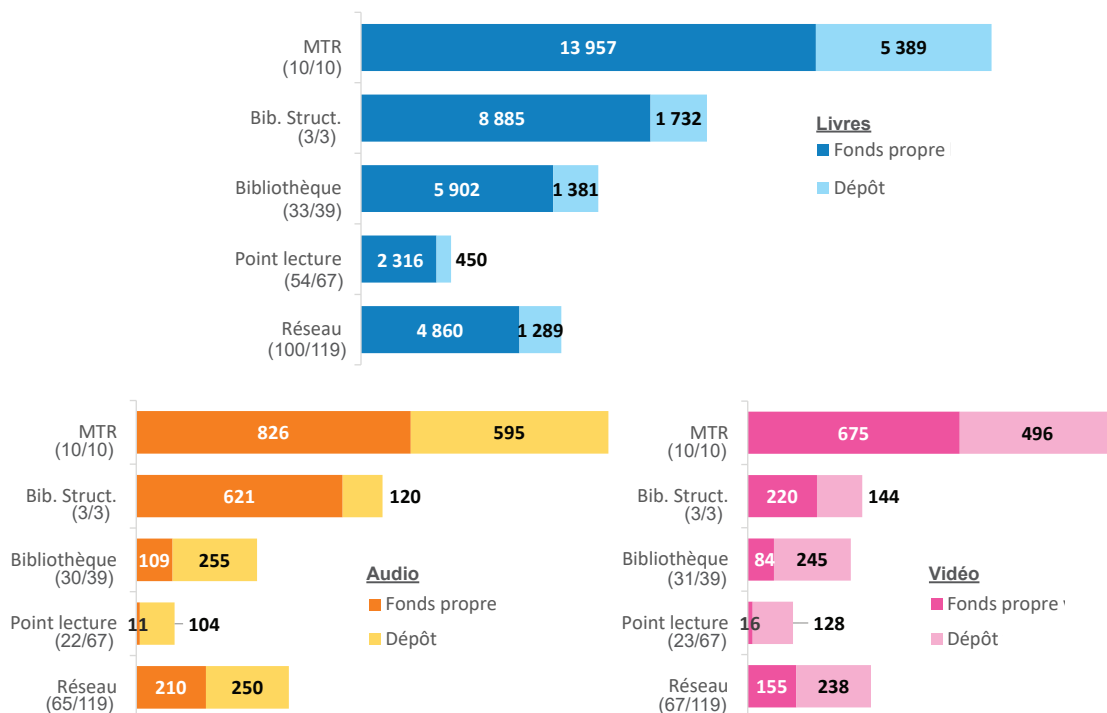
Les structures disposent de **510 000 documents en fonds propre**, tous supports confondus, soit 10 000 de plus qu'en 2021. **S'y ajoutent 161 000 documents en dépôt** (environ 8 000 de moins qu'en 2021). **95 % des documents en fonds propre sont des livres.**

L'offre reste proportionnelle au type d'équipement : 22 000

documents par MTR en moyenne, 12 000 par bibliothèque structurante, 8 000 par bibliothèque et 3 000 par point lecture.

Les collections de **CD et vidéos en fonds propre** augmente (respectivement + 6 % et + 12 %) ; dans le même temps les structures ont moins recours aux dépôts de la médiathèque départementale pour ces types de documents.

Collections moyennes de livres, CD et vidéos en fonds propre ou en dépôt selon le type d'équipement en 2022



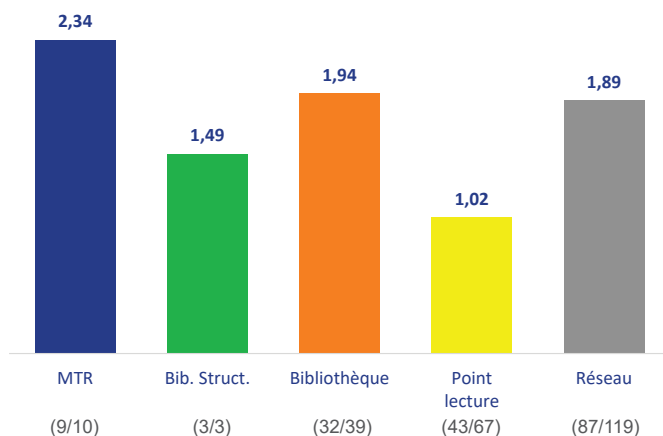
D'après source : Scrib 2022, jusqu'à 100 structures ayant fourni l'information

Le budget moyen d'acquisition se réduit dans les MTR et bibliothèques structurantes

En 2022, les structures ont consacré **320 000 € au total à l'acquisition** de documents, soit une baisse de 3 %. Le **budget d'acquisition s'établit à 3 670 € en moyenne** par structure, en baisse de plus de 100 €.

Il avoisine 12 800 € en moyenne en MTR, entre 1 200 et 6000 € pour les autres types d'établissements. Dans l'ensemble, les budgets d'acquisition baissent par rapport à 2021.

Dépenses moyennes d'acquisition (en euros / hab.) selon le type d'équipement en 2022



Définition :

Le ratio de la dépense d'acquisition en euros par habitant rapporte le budget total d'acquisition des structures à la population correspondante. Les budgets d'acquisition des équipements intercommunaux sont dans ce cas rapportés à la population desservie au sein de l'EPCI.

Sources : Scrib 2022 - Insee, RP 2020

La fin de la pandémie marque un regain d'activité : plus d'inscrits mais qui empruntent moins

En 2022, le réseau enregistre **24 230 inscrits**, soit une hausse de **16,2 %** par rapport à 2021, année fortement impactée par la crise sanitaire.

Le **taux d'inscription** passe ainsi de 11,7 à **13,2 inscrits pour 100 habitants couverts**, encore très loin du taux enregistré avant la crise sanitaire (23,2 % en 2019).

Le **nombre moyen d'abonnés s'établit à 238 par structure** (en hausse de 14 %) et augmente particulièrement au sein des 3 bibliothèques structurantes (environ 250 abonnés de plus par structure en moyenne).

Le **nombre de prêts est également en hausse** sur l'année mais dans une proportion moindre (+ 5 %). Au total, **458 550 documents ont été empruntés**. Le nombre moyen de prêts diminue dans les MTR (- 3 %), il augmente dans tous les autres types de structures.

En 2021, les personnes qui s'étaient réinscrites malgré la persistance des contraintes sanitaires empruntaient beaucoup. Le retour du public en nombre entraîne aussi une baisse du **nombre moyen de documents empruntés par inscrit** : 19 en moyenne en 2022 contre 21 l'année précédente. Cet indicateur diminue pour tous les types de structures et particulièrement pour les bibliothèques structurantes, passant de 17 à 12 documents par inscrit.

87 % des documents empruntés sont des livres (en hausse de 2,4 points).

Les emprunts de documents audio (CD) et vidéos diminuent partout, malgré des collections en fonds propre qui s'étoffent.

Ce segment a probablement pâti de la progression des plateformes de streaming audio et vidéo (Deezer, Spotify, Netflix, Amazon Prime, Youtube, etc.).

Avec l'accroissement des usages numériques d'autant plus important pendant la crise sanitaire, **la proposition de services et ressources numériques s'est largement répandue**.

L'ensemble des structures, quelle que soit leur taille, **donne accès à des ressources numériques** (livres numériques, autoformation, presse, musique, vidéos à la demande) **proposées gratuitement par la Médiathèque départementale depuis son portail lecture41**. Ces ressources peuvent être consultées en ligne depuis le domicile, sur smartphone ou en bibliothèque sur les ordinateurs mis à disposition du public.

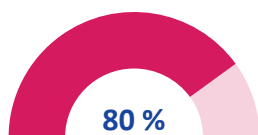
De même, une grande majorité de structures offre un **accès à internet au sein de la bibliothèque**, quel que soit leur type (**8 sur 10**).

Environ la moitié des structures propose un **catalogue en ligne**.

Plus de la moitié des MTR, bibliothèques structurantes et bibliothèques municipales sont présentes sur les réseaux sociaux (1 point lecture sur 10).

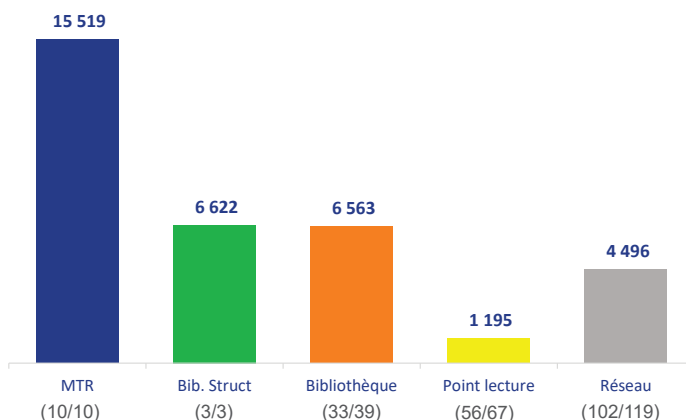
Environ **1 sur 3 dispose de son propre site internet**.

Abonnement et prêt gratuits dans



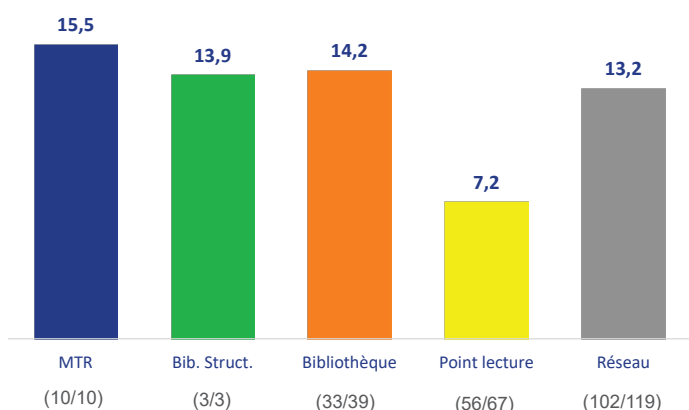
des bibliothèques municipales et points lecture

Nombre moyen de prêts (tous supports) par type de structure en 2022



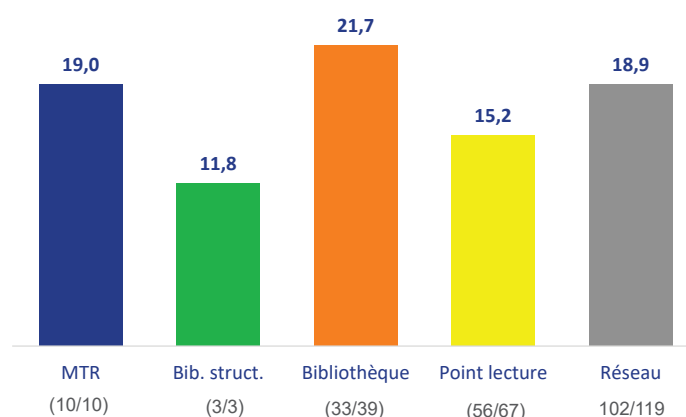
D'après source : Scrib 2022 - 102 structures ayant fourni l'information

Taux d'inscription en 2022 (en nb d'inscrits pour 100 habitants couverts)



D'après source : Scrib 2022 - 102 structures ayant fourni l'information

Nombre moyen de documents (tous supports) prêtés par inscrit selon le type de structure en 2022



D'après source : Scrib 2022 - 102 structures ayant fourni l'information

Avec le regain d'activité, les partenariats et actions s'intensifient

Les **partenariats** concernent toujours essentiellement la **sphère de l'enfance** et s'accroissent en 2022. Près de **3 structures sur 4 déclarent des partenariats avec les écoles**, 4 sur 10 avec les centres de loisirs et 1 sur 3 avec les services de la petite enfance. **Les partenariats avec les écoles sont cités par toutes les MTR et bibliothèques structurantes, la majorité des bibliothèques et la moitié des points lecture.** 7 têtes de réseau déclarent des partenariats avec les collèges et 6 avec les maisons de retraites. Les autres partenariats restent minoritaires, quel que soit le type de structure.

79 % des structures ont organisé au moins une action culturelle (+ 8 points). La totalité des MTR et bibliothèques structurantes, la quasi-totalité des bibliothèques et 2 points lecture sur 3 sont concernés. Les séances de contes, expositions et conférences, rencontres, lecture sont les actions les plus répandues.

Depuis janvier 2022, la Médiathèque départementale dispose d'un **musée numérique : la Micro-Folie itinérante**, circulant dans les médiathèques du réseau et permettant aux publics de participer à des conférences et ateliers autour d'œuvres numérisées de grands musées et structures culturelles nationales et régionales.

Top 3 des actions culturelles en 2022 *



* En nombre de structures ayant déclaré l'organisation d'au moins une action culturelle parmi les actions suivantes : exposition, conférence, rencontre, lecture, concert, projection, séance de conte, club de lecteur, atelier d'écriture, fête, salon du livre, festival

D'après source : Scrib 2022 - 103 structures ayant fourni l'information

Chiffres clés par type d'équipement

Équipements, surfaces et plages d'ouverture

Type d'équipement	Nombre	Surface moyenne (en m ²)	Ouverture hebdomadaire moyenne (en heures)
MTR	10	476	18.45
Bibliothèque structurante	3	273	17.00
Bibliothèque	39	172	12.07
Point lecture	67	63	6.11
Réseau	119	144	9.39

Surfaces, tous types de locaux confondus

Budgets d'acquisition, offre documentaire et résultats (inscrits et prêts de documents)

Type d'équipement	Budget moyen (en euros)	Dépenses par habitant (en euros)	Collection moyenne* (en nb de livres)	Nb d'inscrits pour 100 hab.	Nb moyen de prêts par inscrit (en nb de doc.)
MTR	12 806	2,34	19 345	15,5	19,0
Bibliothèque structurante	6 003	1,49	10 617	13,9	11,8
Bibliothèque	4 204	1,94	7 283	14,2	21,7
Point lecture	1 199	1,02	2 765	7,2	15,2
Réseau	3 671	1,89	6 150	13,2	18,9

* fonds propres et dépôts de la MD

Nouvelle typologie des équipements de lecture publique

Le ministère de la Culture, l'Association des bibliothécaires départementaux (ABD) et l'institut d'études de marché et de sondage TMO Régions ont procédé à la révision de la typologie des équipements de lecture publique. Publié le 17 février 2022, ce nouvel outil de classement doit permettre de prendre en compte l'évolution des bibliothèques au cours des dernières années (développement du numérique, des programmations culturelles, des activités de médiation, diversification des activités etc.).

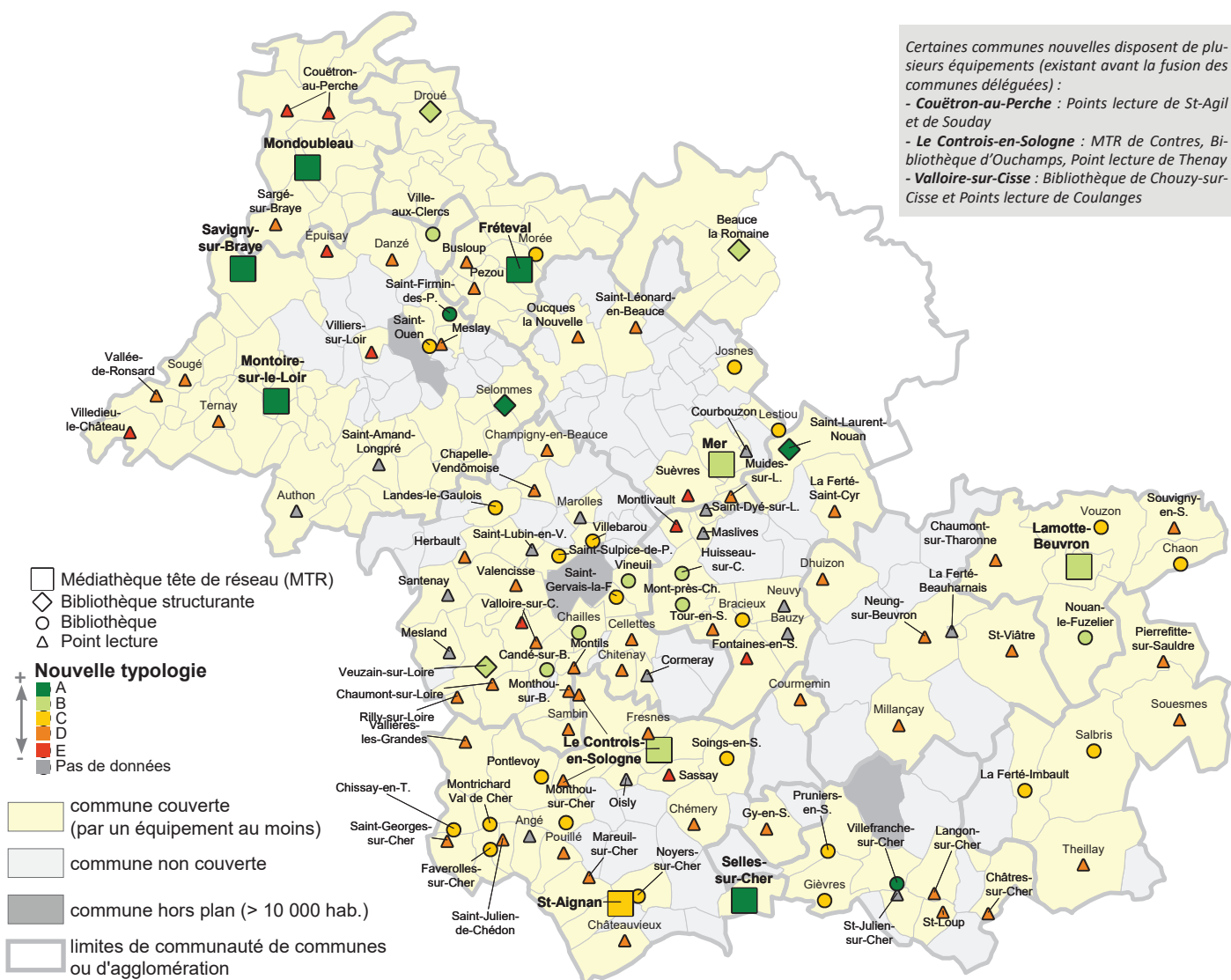
Limité à quatre auparavant (crédits d'acquisitions, horaires, personnel, surface), le nombre de critères est passé à neuf :

- Diversité de l'offre de collections ;
- Surface ;
- Qualification du personnel ;
- Variété des actions culturelles conduites au sein de l'établissement ;
- Dépenses documentaires pour 1 000 habitants ;
- Prêts (tous types de documents) pour 1 000 habitants ;
- Heures d'ouverture hebdomadaire ;
- Accès à Internet au sein de l'établissement ;
- Emprunteurs actifs pour 1 000 habitants.

A chaque critère correspondent des scores, servant ensuite, au moyen d'algorithmes, à classer les bibliothèques en cinq catégories, de A (situation la plus favorable) à E (la moins favorable).

Pour l'ABD, la nouvelle typologie, en prenant en compte une plus grande diversité de critères, « est plus représentative de l'activité et de l'offre de services des bibliothèques. Elle est ainsi plus adaptée à la description qualitative des établissements.»

Répartition des équipements du réseau de lecture publique fin 2023 (nouvelle typologie)



D'après source : Conseil départemental - MD - réseau au 31/12/2023



OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES TERRITOIRES

Réalisé avec le concours financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher
Directeur de la publication : Jean-Luc BROUTIN Dépôt légal à parution - ISSN 2267-5159

Tirage : publication électronique

Crédit photo : Médiathèque départementale

Observatoire de l'Économie et des Territoires - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com

